bert le ministère Waldeck-Rousseau, que j'ai soutenu de mes votes, qu'il eût été injuste d'en rendre responsable le ministère Méline, qui n'avait pas su la découvrir.

J'ai ajouté que vous aviez des relations de société avec les Humbert ; j'avais le droit de le dire pour deux raisons que vous comprendrez aisément : la première c'est que des personnes dont je ne saurais douter, m'ont affirmé que vous connaissez les Humbert ; la seconde, c'est que je pense sincèrement avec M. le Garde des Sceaux et avec tous les républicains de la Chambre que le fait d'avoir connu les Humbert ou de les avoir fréquentés ne saurait constituer une flétrissure ou une diminution de l'honorabilité.

Je regrette que vous ayez cru devoir, pour justifier votre irritation, me prêter une opinion toute différente.

Veuillez, etc. J. Augé.

LA MALADIE DU ROI D'ANGLETERRE

Bulletin officiel

Londres, 30 juin. — Voici le bulletin officiel de 10 heures du matin :

Sa Majesté a bien dormi. Le pansement de la plaie occasionne beaucoup de douleurs, mais il n'y a aucun symptôme d'aucune sorte.

(Signé) : Trèves. Smith. Laking. Barlow.

Une note aux journaux

Londres, 30 juin. — On a communiqué aux journaux la note suivante :

Le Roi a été déposé hier quelques heures sur une couchette spéciale ; ce changement lui a fait grand bien. La Reine est constamment dans la chambre du malade.

Le Roi ne voit aucune correspondance et n'est entretenu d'aucune question d'État ou d'affaires : exception a été faite seulement pour son télégramme à Guillaume II.

Optimisme

Paris, 30 juin. — L'*Agence Havas* communique la dépêche suivante de Londres, 30 juin :

Les commentaires des journaux sur la maladie du Roi sont empreints ce matin du plus grand optimisme ; on envisage le rétablissement du Roi comme prochain.

Certains journaux font allusion à des racontars qui ont été mis en circulation concernant le Roi, notamment dans le « Reynolds Journal ». Ils déclarent, en des paragraphes évidemment inspirés, qu'il ne faut attacher aucune importance à ce qui se dit à ce sujet et que le Roi ne souffre d'aucune autre maladie que celle pour laquelle il a été opéré. Ils ajoutent que de pareils démentis sont presque superflus, mais que l'air d'autorité relative qu'ont certains renseignements mis en circulation, pourrait amener quelques gens crédules à y ajouter foi.

ÉCHANGE DE TÉLÉGRAMMES

entre Édouard VII et Guillaume II

Kiel, 30 juin. — Le roi Édouard VII a envoyé à l'empereur Guillaume II le télégramme suivant :

« Londres, 28 juin. — A l'empereur et roi, Kiel. Je viens d'apprendre avec le plus profond regret le triste accident survenu à l'un de vos torpilleurs à Cuxhaven entraînant la mort d'un commandant et de quelques hommes de l'équipage. Je serai fort sensible au fait que le dernier commandement donné par le lieutenant Rosenstock von Rhoeneck a été que les Anglais devaient être sauvés les premiers. — (Signé) Édouard. »

L'empereur a répondu de Kiel par le télégramme suivant daté du 29 juin :

« A Sa Majesté le roi, Londres, Buckingham Palace. Profondément touché du gracieux hommage par lequel Votre Majesté m'a fait le témoignage de sa sympathie. J'en ai immédiatement fait part à la flotte par signaux. Tous les officiers et marins sont profondément touchés de voir que le premier acte de notre nouvel amiral ait été d'envoyer un message conçu en termes aussi bienveillants. Ils demandent la permission de vous exprimer les remerciements les plus sincères et joignent ainsi que moi leurs prières pour le complet rétablissement de votre précieuse santé à celles de la marine anglaise. — (Signé) Guillaume I. R. »

A L'EXPOSITION DE LILLE

Les Beaux-Arts

Nous avons, dès les premiers jours de l'ouverture, donné une vue d'ensemble de la Section des Beaux-Arts qui forme, sans conteste, l'un des principaux attraits de l'Exposition Internationale de Lille. L'impression favorable que nous traduisions alors a été ressentie et corroborée par tous ceux qui ont passé quelques heures dans ce pavillon. Par conséquent, il est juste que nous nous attardions davantage et que nous complétions cette revue par une analyse des principales œuvres exposées.

Nos premières indications avaient pour but de guider nos lecteurs à travers les diverses salles : on nous permettra donc de ne plus suivre de méthode absolue et de présenter les œuvres un peu au gré de la fantaisie.

Et d'abord les grandes toiles, il en est plusieurs de fort intéressantes. A tout seigneur tout honneur, le nom de Roybet vient le premier sous notre plume. « Sarabande », du célèbre peintre, est encore une de ces compositions de puissante facture, dans laquelle est mis en valeur le faste chatoyant du vieux costume vénitien. La « Sarabande » est dansée par deux adorables enfants, aux accords de la guitare dont joue le père, et sous les regards émus d'une mère charmée et charmante.

Beaucoup moins gaie et assez macabre l'« Inès de Castro », de M. Joseph Layraud. La scène serait peu compréhensible sans la notice portée au catalogue. Pierre le Justicier, roi de Portugal, pour venger le meurtre d'Inès de Castro, qu'il avait épousée, a fait placer sur le trône le cadavre de sa femme revêtu des insignes royaux, et force les courtisans épouvantés à se prosterner devant ce cadavre et à lui baiser la main.

Au surplus il y a beaucoup de mouvement dans cette composition, et une réelle science de groupement.

Nous revoyons, et toujours avec le même intérêt, une réduction, importante d'ailleurs, de la grande œuvre de M. Francis Tattegrain : « Saint-Quentin pris d'assaut, 29 août 1557 ». Il y a quelque chose de véritablement poignant dans cette exode de femmes et d'enfants demi-nus, fuyant affolés devant les brutalités de soudards avinés. On se rappelle que c'est à cette œuvre que M. Tattegrain doit sa grande médaille du salon.

M. Théophile Lybaert, qu'on peut appeler le Gérome de la Belgique, a envoyé deux toiles du plus grand mérite, pour la solidité de la peinture et l'intensité d'expression donnée aux personnages : « Chef en prière » et « Le Grand Maître », bien que d'une note différente, répondent tous deux à l'appréciation que nous venons d'émettre.

D'un autre peintre belge, M. le comte Edm. de Grimberghe, une « Esclave », très fièrement campée, ne manque pas d'attirer l'attention. La « Judith », de M. Gaston Saintpierre a, en même temps qu'une grande distinction, cette finesse de touche que nous aimons dans la manière de M. Saintpierre. Dans le genre symbolique le « Labor », de M. Emile Boggio, a un incontestable mérite artistique.

Il nous faut signaler de suite une adorable « Tête de femme », de Henner ; citer ce peintre suffit : que pourrions-nous dire de ce grand talent qui n'ait été cent fois répété ? L'« Angelica », de Mme Juana Romani, que nous ne nous lassons pas d'admirer, un très beau Rochegrosse « La fille à la rose », « L'anneau d'or », de M. Alfred Agache, déjà vu et toujours intéressant par sa note bien personnelle, la « Vieille dentellière » de M. Van de Welde, voilà toutes œuvres que nous avons notées au passage et devant lesquelles on ne saurait rester indifférent.

(A suivre) De l'Épinette.

L'ORAGE DE LUNDI

A Roubaix

UN HOMME ET UN ENFANT FOUDROYÉS

Le violent orage qui a éclaté, lundi soir, sur la région, a causé, à Roubaix, un épouvantable accident. Dans le quartier des Trois-Ponts, à l'extrémité du territoire, du côté de Lys-lez-Lannoy, un homme et un enfant, l'oncle et son neveu, qui s'étaient réfugiés sous un arbre, ont été foudroyés et tués sur le coup.

A la recherche d'un nid

La première des deux victimes, Louis Delattre, est un aide-trieur de laine, âgé de 38 ans. Lundi, il n'avait pas travaillé, faute d'ouvrage, et était allé se promener dans l'après-midi. Un peu avant six heures, il rentra chez lui, rue d'Auzin. Quelques instants après, il se rendit rue de Tournai, chez Mme Vve Farvacque, qui tient l'estaminet à l'enseigne « Au Labyrinthe des Trois-Ponts ». Louis Delattre y venait chercher son neveu, le petit-fils de la cabaretière, Prudent Farvacque, âgé de 14 ans, qui habite là avec sa mère, et qui venait de rentrer de l'école de la rue Delzenne. Aussitôt, l'oncle et le neveu se rendirent à la campagne, dans la direction de Lys, pour y dénicher des oiseaux, dont l'enfant connaissait la retraite.

Le nid était destiné au fils aîné de Louis Delattre, César, âgé de 13 ans, qui, souffrant d'un mal de tête, était resté à la maison avec sa mère. C'est à cette circonstance qu'il doit de n'avoir pas été, lui aussi, foudroyé.

Une fatale imprudence

Le nid trouvé, le trieur et son neveu reprirent le chemin qui conduit à la rue de Tournai. Mais, vers sept heures moins le quart, surpris par l'orage, mouillés par l'averse, ils commirent l'imprudence de se réfugier sous un arbre, un haut peuplier, planté à deux cents mètres environs du « Labyrinthe », à l'endroit connu sous le nom de « curo Miché ».

Soudain, la foudre s'abattit avec un fracas effrayant sur le peuplier et tua net l'homme et l'enfant qui se trouvaient au pied.

Attirés sur leur porte par le bruit épouvantable du tonnerre, pensant bien que le fluide électrique avait dû tomber non loin de là, les habitants des dernières maisons de la rue de Tournai aperçurent de la fumée qui montait dans l'arbre, dont l'écorce était en partie arrachée du bas jusqu'à la cime. Courant de ce côté, ils trouvèrent, étendus à terre, ne donnant plus aucun signe de vie, un homme et un enfant. Vite, on courut chercher de l'éther pour les ranimer, mais tout fut inutile ; on se trouvait devant deux cadavres.

Les cadavres reconnus

Détail pénible : ce fut le fils aîné de Louis Delattre, qui, venant au-devant de son père, reconnut dans les victimes son père et son cousin. Un nombreux rassemblement ne tarda pas à se former autour du peuplier, puis les corps furent transportés, celui de l'oncle, à son domicile, par trois hommes, et celui du neveu, chez sa grand'mère. La douleur de cette pauvre femme, celle de la mère du petit infortuné, faisaient peine à voir. Frappé en pleine vie, le petit Prudent semble dormir sur le lit improvisé qui a été établi dans une dépendance de l'estaminet, il porte au cou et sur la poitrine des traces de brûlures qui ne sont devenues apparentes que plus d'une heure après la mort.

Une famille intéressante

Quand on ramena à la femme de Louis Delattre le cadavre de son mari, ce fut une scène de désespoir dont nous ne saurions donner la moindre idée. Le ménage était déjà pauvre, et voici que la mort vient arracher brutalement le seul gagne-pain et fait une veuve avec quatre orphelins de 13, 12, 10 et 3 ans ! L'aîné est infirme, il a un bras paralysé. Il y a là une profonde misère à soulager et il suffira que nous attirions sur cette famille l'attention de nos lecteurs pour qu'elle soit secourue.

Le corps de Louis Delattre a été visité, comme celui de son neveu, par M. le docteur Dupré. Un curieux effet de la foudre a été constaté sur le premier : en dessous des clavicules descendant vers le sternum, se détache nettement en rouge, sur la peau, un dessin ressemblant étrangement à une feuille d'arbre. On dirait qu'il a été tatoué ; il a apparu une heure après la mort.

Dans la soirée, M. Squivée, commissaire de police du troisième arrondissement, a ouvert une enquête.

—x—

L'orage a causé un accident purement matériel, boulevard Gambetta ; une plate-forme en zinc de l'habitation de Mme Moyart, a été enlevée en partie par le vent.

A WATTRELOS

L'orage n'a causé aucun accident sérieux à Wattrelos, mais il a laissé des traces de son passage : au Laboureur, la foudre, tombant sur le fil du trolley, a interrompu pendant quelques minutes la circulation des tramways : on avait à tort attribué à l'orage l'enlèvement de la toiture d'une petite baraque de pommes de terre frites, place du Moulin. Une bourrasque en était la seule cause.

CHEMIN DE FER DU NORD. — Ligne de Roubaix-Wattrelos à Herseaux. — A partir du 1er juillet, en vue d'améliorer les relations entre Roubaix-Wattrelos-Herseaux et retour, l'horaire sera modifié comme suit : Le train 4694 partira d'Herseaux à 11 h. 35 du matin, et arrivera à Wattrelos à 11 h. 45 ; départ à 11 h. 52 pour arriver à Roubaix-Wattrelos à 11 h. 57. Ce train prendra à Herseaux les correspondances de Courtrai et de Tournai. Au retour, le même train partira de Roubaix-Wattrelos à 12 h. 10, pour arriver à Wattrelos à 12 h. 15 ; départ, 12 h. 17 ; arrivée à Herseaux à 12 h. 19.

—x—

La Compagnie du chemin de fer du Nord a rétabli, pour la saison d'été, le service rapide entre Paris, Lille, Tourcoing, Menin et Ostende et vice-versa.

Pendant la saison balnéaire, les trains désignés ci-après seront rétablis sur les parcours suivants :

Du 1er juillet au 30 septembre : A) Entre Tourcoing et Menin : train numéro 309 partant de Tourcoing à midi 06 ; train numéro 320 partant de Menin à 6 heures 01 du soir.

B) Entre Lille, Tourcoing et Menin : train numéro 311 partant de Lille à 5 heures 18 du soir ; train numéro 312 partant de Menin à midi 31.

Nota. — Comme conséquence du rétablissement des trains numéros 311 et 312, le train numéro 2549 partant de Tourcoing à 6 h. 09 ne sera pas mis en marche entre Tourcoing et Menin du 1er juillet au 30 septembre, et le train 2528 partant de Tourcoing à 1 heure 05 du soir sera retardé de 20 minutes entre Tourcoing et Lille.

Du 5 juillet au 27 septembre, sauf les dimanches et le 15 août (Assomption), entre Tourcoing et Menin, train n° 315 partant de Tourcoing à 10 heures 46 soir.

Comme conséquence, le train n° 2498 partant de Menin à 10 h. 07 du soir sera retardé de 24 minutes entre Menin et Tourcoing.

Du 7 juillet au 29 septembre, sauf les dimanches et le 15 août (Assomption), entre Menin et Tourcoing, train n° 306 partant de Menin à 7 h. 37 du matin.

Par suite, le service rapide entre Paris, Lille, Tourcoing, Menin et Ostende et vice-versa sera assuré par les trains suivants pendant la saison d'été 1902 :

A l'aller, par le rapide 309, partant de Paris à 8 h. 35, de Lille à 11 h. 42, arrivant à Ostende à 13 h. 55 ; par l'express 311 partant de Paris à 1 h. 05, de Lille à 5 h. 18, arrivant à Ostende à 19 h. 25 ; par le rapide 315 partant de Paris à 7 h., de Lille à 10 h. 20, arrivant à Ostende à minuit 20.

Au retour par le rapide 306, partant d'Ostende à 6 h. 12 du matin, arrivant à Lille à 8 h. 35, à Paris à 11 h. 58 ; par l'express 312 partant d'Ostende à 10 h. 57, arrivant à Lille à 1 h. 30, à Paris à 5 h. 23 ; par le rapide 320 partant d'Ostende à 16 h. 31, arrivant à Lille à 6 h. 56, à Paris à 10 h. 35.

On trouverait la vie un bien pesant fardeau,
Si l'on était privé des savons du Congo.

Chronique Locale

ROUBAIX

DOCTORAT EN DROIT. — M. Georges Carré-Pin vient de passer avec succès son dernier examen de doctorat en droit. Il a été reçu avec toutes boules blanches. Nous lui adressons nos cordiales félicitations.

BREVET ÉLÉMENTAIRE. — Voici les noms des élèves de l'Institut Sévigné qui viennent d'être reçues aux examens du brevet élémentaire : Marie Befve, Madeleine Bonte, Marthe Dron, Renée Grumbach, Aline Lambert, Aglaé Lecomte, Louise Mangin, Edmée Masson, Berthe Mézière, Jeanne Querré, Angèle Vauban.

SUCCÈS SCOLAIRES. — Mlles Madeleine Desrumaux et Raphaelle Wilfart, élèves de l'Externat des Saints-Anges, place Sainte-Elisabeth, ont subi avec distinction les examens du brevet élémentaire.

LA FÊTE MUTUALISTE DES « PRÉVOYANTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ROUBAISIENS ». — On nous adresse la communication suivante :

La fête des « Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaisiens », qui, dans la pensée des promoteurs, devait n'être qu'une simple fête pour les sociétaires, a pris les proportions d'une importante manifestation mutualiste. Plus de trente sociétés de secours mutuels y seront représentées par leurs présidents qui, en cette occasion, ont voulu apporter un témoignage de sympathique admiration à M. Barberet, le distingué chef du bureau des institutions de prévoyance au Ministère de l'Intérieur, le zélé propagateur de l'idée mutualiste, dont les journées de loisir sont consacrées à porter aux quatre coins de la France un encouragement aux œuvres de solidarité et de prévoyance, l'apôtre profondément convaincu et entièrement dévoué que l'on a surnommé avec raison le Père de la Mutualité française.

La Commission de la fête organisée par la société des « Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaisiens » avait, lorsque les adhésions ont commencé à se produire avec une affluence extraordinaire, entrevu avec regret qu'elle serait forcée de refuser des places au banquet. Elle s'est trouvée en face de cette pénible nécessité, plus tôt qu'elle ne l'avait supposé. Déjà, depuis une dizaine de jours, il n'y a plus une seule place disponible dans la vaste salle de l'hippodrome qui s'étend depuis le bas de la loge municipale (qui a disparu pour faire place à un magnifique escalier d'honneur) jusqu'au fond de l'arrière-scène et où sont déposées des tables dont plusieurs mesurent 30 mètres de longueur.

Si le Conseil d'administration, malgré le soin qu'il avait mis à s'assurer du plus vaste local favorable pour un banquet, éprouve un vif regret de ne pouvoir disposer d'assez de places pour répondre à toutes les demandes, il peut du moins être satisfait de voir que le but qu'il s'était proposé en projetant cette fête est déjà atteint par le grand nombre des nouvelles inscriptions de membres actifs et honoraires qu'il a eu à enregistrer depuis quelque temps.

EN L'HONNEUR DE M. LUCIEN MOURAUX, OFFICIER D'ACADÉMIE. — Un groupe d'amis de M. Lucien Mouraux, président de la « La Roubaisienne » s'est réuni, vendredi soir, au « Café des Arcades », boulevard Gambetta, pour fêter la distinction accordée récemment à M. Mouraux, nommé officier d'académie. Au cours de la soirée, M. Salvador Schiller, officier d'académie, a prononcé le discours suivant :

Mon cher Lucien,

Membre de la gymnastique depuis 1875, la confiance de vos collègues vous a appelé à la vice-présidence en 1897 et enfin à la présidence en 1900. Grâce à votre talent d'organisateur, à votre dévouement de tous les instants, car vous n'avez ménagé ni votre temps, ni votre argent, vous accomplissez heureusement la mission que vous vous êtes imposée : celle de faire prospérer votre société, la « Roubaisienne ». Chacune des sorties de cette belle phalange a été signalée par un bulletin de victoire. Vous avez donc contribué pour une large part à porter au loin le bon renom de Roubaix et à affirmer sa suprématie en toutes choses et à tous les degrés !

Dans votre sentiment profond de patriotisme vous avez senti que de tous les jeunes gens réunis autour de vous, l'armée, cette grande famille, ferait des hommes de main. Alors, pour les préparer, vous avez voulu que la gymnastique assouplisse leurs membres, fortifie leurs muscles, et les entraîne à vaincre les difficultés qui pourraient surgir plus tard en les leur rendant moins pénibles.

Quant à l'amour de la Patrie, je ne le mentionne pas, car il vient au monde avec nous. Ce sentiment fait partie intégrante du cœur de tous les Français et il ne s'éteint que lorsque le cœur lui-même a cessé de battre !

Vous avez très bien compris que les Français peuvent être divisés par des questions puériles de chapelles ; des façons de penser divergentes, et des points de vue sous des angles différents, mais que, lorsque le mot sacré de Patrie vibre dans l'air, tous les cœurs battent à l'unisson, toutes les mains qui se fuyaient se tendent et s'étreignent et que tous n'ont plus qu'un culte, celui du drapeau tricolore qui est l'emblème de la France, la représentation tangible de la Patrie !

Maintenant, mon cher Lucien, laissez-moi ajouter que nous vous félicitons encore de cette décoration à un autre titre : à celui de bon camarade. Tous ceux qui vous connaissent rendent hommage à vos qualités indiscutables de courtoisie aimable, de dévouement et d'obligeance inlassable et de bonne humeur inaltérable.

Ils sont tous unanimes, ceux qui vous connaissent, à trouver en vous un charmant compagnon, un camarade discret et dévoué, en un mot, un homme d'un commerce des plus agréables.

Voilà, mon cher Lucien, pourquoi nous sommes heureux de la distinction dont vous venez d'être l'objet et dont nous remercions tous notre vénéré Président de la République française, M. Emile Loubet !

Un grave accident dans une usine. — Un grave accident dont on ne peut s'expliquer les circonstances, s'est produit, lundi après-midi, vers une heure et demie, dans l'établissement de M. Auguste Lepoutre, fabricant, rue Saint-Antoine.

François Dupire, trieur de chardons, âgé de 64 ans, demeurant rue du Fort, cour Couthier, a été trouvé étendu sans connaissance, près de son métier, par ses camarades de travail ; il portait de nombreuses et très graves contusions sur différentes parties du corps, des plaies à la tête et au bras gauche et il avait plusieurs côtes fracturées.

Le blessé a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu. On croit qu'en graissant son métier, il aura été entraîné par la courroie et jeté sur le sol. Son état est grave.

DEUX ARRESTATIONS, RUE DE BLANCHEMAILLE. — Un mécanicien, Léon Dujardin, âgé de 22 ans et demeurant rue de Tunis, 60, et un liseur de dessins, Arthur Bauduin, 20 ans, rue du Labyrinthe, 38, se trouvaient, lundi matin, vers neuf heures, rue de Blanchemaille, en complet état d'ivresse. Comme le premier se trouvait dans une tenue indécente, un cabaretier, M. Delcroix-Ledru, au numéro 72 de la même rue, lui fit une observation qui ne fut pas de son goût, car Dujardin se mit à le battre. Son camarade en fit autant, de sorte que le cabaretier fut roué de coups.

Informés de ces faits, les agents de police Delhaere, Lièvrouw et Desmet accoururent et furent insultés. Les deux buveurs ont été conduits au poste. Bauduin a été laissé en liberté ; il sera, comme son compagnon, poursuivi pour ivresse et violences, Dujardin est, en outre, inculpé d'outrage public à la pudeur.

UNE ARRESTATION POUR FILOUTERIE D'AUBERGE. — Dans la soirée de dimanche, Pierre Baugaert, journalier, âgé de 26 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 136, après s'être fait servir une portion de lapin, d'une valeur de 0,75 centimes, chez M. François Vanschooriste, restaurateur, rue de Tourcoing, 21, a déclaré au patron de la maison qu'il ne pouvait payer faute d'argent. Non content de cette réponse, le cabaretier a appelé un agent de police qui a emmené Pierre Baugaert au dépôt.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un tourneur en bois, Auguste Deruyck, âgé de 21 ans, demeurant rue Dassonville, à La Madeleine, s'est blessé à la main droite avec l'un de ses outils. M. le docteur Mariage a examiné l'ouvrier, qui travaille pour le compte de M. Victor Verschaeve, tourneur en bois, et lui a ordonné huit jours de repos.

— Un laveur de l'apprêt de M. Georges Catteau, s'est blessé au cou en se chargeant d'une pièce de tissu. M. le docteur Picquet a examiné l'ouvrier, Hubert Busschaert, âgé de 33 ans, demeurant rue Mirabeau, à Mouvaux, et lui a prescrit six jours de repos.

— A la filature de MM. Alfred Motte frères, un rattacheur, Henri Pinot, âgé de 44 ans, demeurant rue du Tilleul, s'est fait des contusions en tombant. M. le docteur Godefroy lui a ordonné dix jours de repos.

— Julien Guilbert, bobineur, âgé de 14 ans, demeurant rue Casimir-Périer, a été blessé à l'index droit par son métier. M. le docteur Dransart a examiné l'ouvrier, qui est occupé dans la filature de MM. Valentin Rousseel et fils, et lui a ordonné vingt jours de repos.

OUTRAGES A LA POLICE. — Un journalier, Jules Bonnet, âgé de 57 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57, a été arrêté, dimanche soir, pour outrages à la police.

VAGABONDAGE. — Albéric Vanderstene, journalier, âgé de dix-huit ans, sans domicile fixe, a été arrêté, dimanche après-midi, sous l'inculpation de vagabondage. Cet individu est, de plus, inculpé de s'être baigné dans le canal, près du pont du Beau-Chêne.

NE PAS CONFONDRE. — Ce n'est pas au numéro 31 de la rue Saint-André qu'habite Marie Riquier, la femme de journée inculpée de vol, comme on l'a dit par erreur.

OBIT DU MARDI 1er JUILLET 1902. — Mme veuve Henri Demarquette, née Ghislaine Miquet, neuf heures et demie, église Notre-Dame.

LES MÉNAGÈRES feront bien de penser à leur beurre de provision, et de se rappeler que la laiterie d'Oostcamp garantit la pureté et la parfaite conservation de ses beurres.

Adresser au plus tôt les commandes, rue du Bois, 13.

Prix du beurre salé mis en pots : 2 fr. 95 le kilog.

HARPE PLEYEL, vente et location, représentant pour Roubaix : Marcelli, 3, rue du Bois.

Communications

ROUBAIX. — Société de gymnastique « l'Ancienne ». — Ce soir, mardi, à neuf heures précises, répétition générale. Présence indispensable.

CROIX

LA FÊTE NATIONALE. — Voici le programme de la fête du 14 juillet :

Journée du 13 : à huit heures du soir, dans la salle des fêtes, concert suivi d'une représentation gratuite. — Première partie : 1. Harmonie municipale : A). Allegro militaire ; B). Semiramis, fantaisie (Rossini). — 2. Fanfare de trompettes « La Renaissance » : A). Allegro militaire (Jacquemain) ; B). Fantaisie-polka pour basse (Jacquemain). — 3. Union chorale : A). Le lever (Paillard) ; B). Les sorciers (Saintis). — Deuxième partie : Marka, opérette en un acte de Pierson, musique de H. Gadenne.

Journée du 14 : A partir de six heures du matin, concours de pinsons : 1° rue Saint-Jacques, chez Alphonse Levaugle, au Point-Central ; 2° rue Kléber, chez Georges Leplat ; 3° rue de la Makellerie, chez Zéphirin Therin ; 4° rue Mirabeau, chez Jules Duhamel ; 5° rue de la Fonderie, chez Charles Vanckel ; 6° rue Holden, chez J.-B. Florin.

A huit heures et demie, au nom de la commune, distribution de viande aux indigents par les soins des distributeurs du Bureau de bienfaisance.

A neuf heures, défilé des sociétés ; rassemblement au coin des rues Paul-Bert et Makellerie. Toutes les sociétés de la commune sont invitées à participer au cortège.

A neuf heures quinze, départ des sociétés qui suivront l'itinéraire suivant : rues de la Makellerie, des Ogiers, du Petit-Boutique, de la Limite, Thionville, Saint-Pierre, Saint-Paul, du Progrès, Courbet. Arrêt à la Croix-Blanche.

A dix heures et demie, départ pour la Grand'Place par les rues Pasteur, de Bapaume, Jacquart, Grand'Rue, place Saint-Martin. Les élèves des écoles communales se masseront avenue des Marronniers et se joindront au cortège à sa sortie de la rue Jacquart.

A onze heures, sur la Grand'Place, revue par la municipalité des sociétés et des élèves. — A onze heures et demie, distribution de gâteaux et vin aux enfants dans leurs écoles respectives. Les élèves des écoles maternelles qui ne prendront pas part au cortège recevront aussi leur collation. A la même heure, dans la salle des fêtes, vin d'honneur offert aux sociétés ayant participé au cortège.

A une heure, quartier Saint-Pierre et plaine Six, grand lâcher de pigeons avec le concours de la société des Trompettes. Prime de 3 fr. par panier de 30 pigeons.

A partir de 2 heures, jeux populaires dans tous les quartiers. Nombreux prix. Les cabaretiers désireux d'avoir des jeux chez eux sont priés d'en faire la demande écrite à la Mairie avant le 10 juillet inclus, en ayant soin de spécifier dans leur demande le genre de divertissements qu'ils offriront au public.

A quatre heures et demie, concert public et fête de gymnastique au Créchot, angle des rues de Bapaume et du Boulevard, avec le concours de l'Harmonie municipale de la Renaissance et de la Patriote. — Première partie : 1. Allegro militaire ; 2. Mouvements d'ensemble de la 28e fête fédérale ; 3. Travail aux appareils ; 4. « Faust », de Gounod ; 5. Exercices aux agrès (pupilles) ; 6. Exercices du bâton ; 7. Grande valse ; 8. Pyramides ; 9. « Marseillaise ». — Deuxième partie : 1. « Paris-Roubaix ». Jacquemain ; 2. Fantaisie avec engins (pupilles) ; 3. Travail artistique ; 4. « Sainte-Cécile ». Jacquemain ; 5. Mouvements d'ensemble spéciaux ; 6. Sauts en largeur, hauteur et perche ; 7. Fantaisie-polka pour basse, Jacquemain.

A huit heures et demie : concert public et fête de gymnastique sur le kiosque de la Grand'Place : Première partie : Harmonie municipale : 1. Allegro militaire, X... ; 2. « La Mascotte », fantaisie, Audran ; 3. Grand Pot-pourri populaire, X... ; — Patriote : 1. Mouvements d'ensemble ; 2. Boxe d'ensemble ; — Union Chorale : 1. « Tableau Champêtre », chœurs ; 2. « Les Sorciers », Saintis ; — la Fanfare la Renaissance : 1. « Paris-Roubaix » ; 2. « Ste-Cécile » ; 3. Fantaisie-polka. — Deuxième partie : Patriote et Harmonie municipale : Clowns et clownesses, grand ballet inédit de Paul Vanhooland.

Un dessert au vin sera distribué aux vieillards de l'hospice, auxquels sera remis, en outre, une somme de un franc comme argent de poche. La permission générale est accordée pour toute la nuit du 14 au 15. Exceptionnellement, il pourra être joué de tous les instruments de musique dans les établissements publics, de quatre heures du soir à minuit précis.

UN VOLEUR RECHERCHÉ. — Nous avons dit qu'une tondeuse de jardin, valant 35 francs, avait été dérobée dans le champ de lawn-tennis de la maison Holden. Le voleur a en outre pris une scie à main, une houe et un sécateur. Il a vendu le tout pour une somme de 10 francs à une personne de Croix. C'est un jardinier nommé Henri Feran, né à Lille, actuellement sans domicile fixe. Il est encore inculpé d'un vol de quatre palmiers au préjudice de M. Albert Picard, horticulteur à Roubaix. La police le recherche activement.

UN CONTREMAITRE FRAPPÉ BRUTALEMENT PAR UN OUVRIER. — Le contremaître Alexandre Garin, 58 ans, employé aux Aciéries du Nord, a été subitement attaqué sans motif, lundi matin à neuf heures, par un ouvrier congédié l'avant-veille, nommé Pierre [illegible], demeurant rue Carnot. Ce dernier l'avant renversé à terre d'un coup de tête en pleine figure, le frappa ensuite de coups de poing. La victime perdait du sang par la bouche. L'auteur de cette sauvage agression a pris la fuite en compagnie de son père ; on les croit partis à Bruxelles.

LEERS

LES FUNÉRAILLES D'UN SOLDAT A DUNKERQUE. — Lundi à neuf heures et demie ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles du jeune soldat Gustave Bataille, décédé, vendredi dernier, à l'Hôpital militaire de Dunkerque. Dans l'assistance on remarquait M. Louis Courier, maire, la plupart des conseillers municipaux, M. Maréchaux, camarade de régiment du défunt, la Commission de la Musique municipale, et cette société qui a exécuté différents morceaux à l'église et pendant le parcours du domicile du défunt à l'église et de l'église au cimetière.

L'inhumation a eu lieu à onze heures. M. le Maire de Leers a pris la parole en ces termes :

« Messieurs,

» Il y a deux mois, la Musique municipale était rassemblée ici pour dire un suprême adieu à son cher et regretté doyen, M. Louis Leclercq, et déjà la voici de nouveau pleurant un de ses membres les plus jeunes, brusquement ravi à ses parents bien aimés, à ses amis, à la Patrie en lui payant la dette sacrée, l'impôt du sang.

» C'est que l'impitoyable faucheuse moissonne sans trêve l'enfant comme le vieillard, le fort comme le faible, semant par ses coups les plus inattendus la douleur et la désolation. Je ne m'attarderai pas à retracer les grandes qualités que possédait Gustave Bataille, qu'il me suffise de dire que malgré son jeune âge, il laissera parmi nous un impérissable souvenir car son caractère aimable et sa franche cordialité lui avaient attiré toutes les sympathies.

» Aussi, lorsqu'il y a quinze jours, de mauvaises nouvelles de sa santé nous parvinrent, toute la population en éprouva une profonde tristesse et fit les vœux les plus chers pour son rétablissement.

» Mais, hélas, la mort cruelle avait choisi sa victime malgré les soins les plus dévoués ; ce cher enfant de Leers ne devait plus revoir son clocher, ses amis, ses plus chères affections. Il eut néanmoins sur son lit d'agonie la consolation de voir ses parents qu'il aimait tant et dont il était la joie, et de rendre le dernier soupir dans les bras de sa pauvre mère abattue de douleur. Au régiment comme ici, Gustave Bataille s'était attiré les vives sympathies de tous ses camarades qui, anxieux, suivaient les progrès de sa maladie ; aussi sa mort a-t-elle causé parmi eux une profonde consternation.

» Sans aucun doute, ils fussent venus nombreux ici, lui dire un dernier adieu, s'ils n'en avaient été empêchés en raison des exercices de tirs de guerre qu'accomplit en ce moment le régiment.

» Je termine, Messieurs, en espérant que les nombreux témoignages de sympathie de la foule qui se presse au bord de cette tombe seront un adoucissement à l'immense douleur de ses parents.

» Qu'ils puisent dans leurs sentiments religieux la seule vraie consolation, l'assurance que Dieu a déjà récompensé leur cher enfant, en lui accordant l'éternelle félicité. »

La plupart des auditeurs n'ont pu retenir leurs larmes et c'est sous le coup de la plus profonde émotion que la foule s'est retirée, la cérémonie terminée.

ACCIDENT. — Un accident dont les conséquences auraient pu être très graves, s'est produit dimanche dans la soirée au hameau de Gibraltar. Vers huit heures, M. Rémi Demeulemeester, au service de M. Desprez, brasseur à

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

(DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL)

L'AFFAIRE HUMBERT-CRAWFORD

L'AFFAIRE HUMBERT. — ARRESTATION DU FILS DE Me PARMENTIER

Lyon, 30 juin. — Sur mandat d'arrêt de M. Leydet, juge d'instruction à Paris, la police de sûreté de Lyon a arrêté, cette après-midi, à son domicile, 22, rue Longe, M. Germain Parmentier, clerc d'avoué, fils de Me Parmentier, avoué au Hâvre, inculpé d'un détournement de 150 pièces se rapportant à l'affaire Humbert-Crawford. Une perquisition opérée à son domicile a amené la découverte de plusieurs papiers importants. M. Germain Parmentier, qui avait quitté Lyon, le 8 mai, n'était entré qu'hier soir à son domicile, revenant de chez un de ses parents habitant l'Yonne. Des perquisitions avaient été faites dans la localité où il séjournait et il avait été interrogé par un juge d'instruction d'Auxerre. A Lyon, sa femme habitait chez son oncle, le frère de l'avoué du Hâvre.

LE NOUVEAU PROCUREUR GÉNÉRAL DE L'INDO-CHINE

Paris, 30 juin. — La *Petite République*, organe ministériel, dit que demain le choix du gouvernement se fixera sur M. Gillot, sénateur radical de Saône-et-Loire, ou sur M. Mesureur, pour le gouvernement général de l'Indo-Chine. La candidature de M. Baudin a été définitivement écartée.

LE CONGRÈS DES OUVRIERS DES ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES

Paris, 30 juin. — Le congrès des ouvriers des établissements militaires de l'État s'est ouvert, ce matin, à la Bourse du Travail. M. Chabanse, de Saint-Etienne, doyen d'âge, présidait. Une trentaine de délégués, représentant 15.000 ouvriers des manufactures de Saint-Etienne, Bourges, Lyon, Châtellerault, Tulles, Rennes, Besançon, Douai, Valence, Tarbes, etc., étaient présents.

MM. Calvignac et Pierre Richard, députés, assistaient à la première séance. Dans la séance de l'après-midi, le Congrès a émis un vœu ainsi conçu :

« Si les renvois ne peuvent pas être évités, il convient de licencier d'abord ceux des anciens déjà titulaires d'une pension civile ou militaire de 600 francs. Les ouvriers ayant 60 ans d'âge, seront admis, sur leur demande, à prendre leur retraite. » Auparavant, le Congrès avait émis le vœu suivant : « Les licenciements seront faits par rang d'ancienneté et sur l'ensemble du personnel ».

MORT SUBITE D'UN SÉNATEUR

Paris, 30 juin. — M. Abeille, sénateur de la Haute-Garonne, qui se promenait, cette après-midi, avec plusieurs députés dans les couloirs de la Chambre, s'est senti tout à coup indisposé ; il se rendit au cabinet médical, où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Ce décès est attribué à une angine de poitrine.

LES PROMOTIONS MILITAIRES DU 14 JUILLET

Limoges, 30 juin. — La *France militaire* annonce que diverses directions du ministère de la guerre préparent la promotion du 14 juillet. Le ministre de la guerre a donné ordre d'y comprendre toutes les vacances à combler jusqu'au 12 juillet. Elle paraîtra donc exactement pour le 14 juillet.

LA SANTÉ DU ROI ÉDOUARD VII

Londres, 30 juin, 9 heures soir. — Bulletin de 7 heures. — Le Roi a passé une journée confortable ; le malaise provenant de la plaie est moindre.

(Signé) : Trèves, Laking, Barlow.

Une note communiquée aux journaux annonce que les troupes coloniales dont le prince de Galles passe demain la revue, ont été invitées à rester en Angleterre. On en conclut que le sacre aura lieu à une date beaucoup plus rapprochée qu'on ne le pensait.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, lundi 30 juin 1902.

2 h. soir, 26° au-dessus de zéro. — 766, variable.
5 h. soir, 26° au-dessus de zéro. — 764, variable.
9 h. soir, 19° au-dessus de zéro. — 764, variable.

Mardi 1er juillet.

Minuit, 18° au-dessus de zéro. — 763, variable.
2 h. matin, 17° au-dessus de zéro. — 763, variable.

Dernières nouvelles locales

L'Orphéon des Travailleurs de Tourcoing au concours de Denain

L'Orphéon des Travailleurs de Tourcoing a remporté, lundi, au concours de Denain, le premier prix d'honneur, le premier prix de lecture à vue avec félicitations du jury, et le premier prix d'exécution.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

UN VOYAGEUR DE COMMERCE MORT A LA GARE DE LILLE. — Lundi, vers dix heures et demie du soir, M. Charles Duruflet, âgé de 55 ans environ, voyageur de commerce, demeurant à Elbeuf, venait de prendre un ticket pour Rouen à la gare de Lille et se rendait à la buvette pour y attendre son train, quand, soudain, il fut pris d'un malaise. Un garçon de café courut chercher immédiatement M. Busine, pharmacien, qui appliqua des sinapismes aux jambes du malheureux qui râlait déjà. M. le docteur Girard vint ensuite et saigna aux deux bras M. Duruflet, mais tous les soins furent inutiles, le voyageur de commerce avait succombé à une apoplexie séreuse. Le corps a été transporté à la morgue et la famille du défunt a été avertie.

DOCTORAT EN DROIT. — M. Paul Butor, avocat à Béthune, lauréat de la Faculté libre de droit, vice-président du Cercle des étudiants, vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat (sciences juridiques) devant la Faculté de Dijon.

TAMPONNEMENT DE TRAMWAYS A VALENCIENNES. — Hier soir, à quatre heures, près de la porte de Mons, s'est produit un tamponnement de tramways. Plusieurs voyageurs ont été contusionnés.

FACULTÉ CATHOLIQUE DE LILLE. — Paris, 30 juin. — Le « Journal Officiel » publiera demain un arrêté déclarant vacante la chaire de pharmacie de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, lundi, 30 juin 1902.

Cours de clôture

TERME	New-York Ce jour	New-York Précéd.	New-Orléans Ce jour	New-Orléans Précéd.
Juin 1902	—	8.98	—	8.87
Juillet	8.80	8.68	8.97	8.89
Aout	8.83	8.26	8.41	8.34
Septembre	7.94	7.93	7.90	7.84
Octobre	7.79	7.79	7.65	7.63
Novembre	7.70	7.70	7.56	7.55
Décembre	7.71	7.70	7.55	7.54
Janvier ... 1903	7.70	7.69	—	—
Février	7.70	7.70	—	—
Mars	7.71	7.71	—	—
Avril	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—

RECETTES	Ce jour	La veille
Ports des États-Unis	3,000 balles	4,000 balles
Ports de l'intérieur	1,000 —	1,000 —

MERCREDI 2 J…

Hem, revenait en voiture … enfants quand, près du … val s'étant détaché, l'ani… Les plus graves accidents … lemeester, courageusement … saisit le cheval, mais il f… forcé et, dans sa chute, il … rentes blessures, dont une … deux enfants, ils avaient … bordé la route, mais ils n'… sures.

Des passants portèrent … meester qui, après avoir … Tribou, put retourner à … lui sera nécessaire.

DEUX VAGABONDS … dans cette commune par l… les nommés Alphonse Go… 17 ans, tous deux sans …

SUCCÈS SCOLAIRES … élève de l'école communal… lentes conditions, l'exa… mois de mai dernier, un… Mlle Marie Chentraine, … bourses de l'enseignement … sons aux jeunes lauréat… sincères félicitations.

ACCIDENT DU TRA… chez M. Edmond Parent… de voiture et a reçu une … pacité de travail sera d…

LA FÊTE NATIONA… réjouissances organisées … neuf heures et demie, r… municipal, en face de l'… les conduira à l'église po… à l'intention des soldats … sera suivie de l'inaugur… plaque commémorative. … noncés.

L'après-midi, le cort… Verte-Rue et parcourra l… pour aboutir à l'école … vue. Elles assisteront … coq du clocher. Des jeux … midi.

VIOLENCES. — La … une enquête sur des viol… semaine, à Baisieux. L… rand, âgé de 25 ans, au… lique Marsy, des coups … Bastien a donné … frappé son chien à cou… dresse à Achille Bastien…

CY…

LE CARROUSEL D… sultats du carrousel qui … Cavaliers : 1er, M. Loui… 2e, Alp. Six, de Croix … 5e, Camille Briquet; 6e … Germaine Bracqueveld, … queveld, de Tourcoing; … 4e, Alice Lefebvre; 5e, … lapluce; 7e, Dupaich; 8…

IMPRIMERIE ALF… A ROUBAIX, Gr… A TOU… Spécialité d'AFFICH… Programmes. Invit…

LA FA… Arrête les d… Œufs frais,…

WAT…

LES SUCCÈS DE … au con…

Lundi, à une heu… siège social de la mu… Varasse, une dépêche …

« Concours lecture à … avec félicitations très … Dubus.

Comme par enchan… rues Carnot, du Bur… teau, se garnissent d… plus tard, les maison… pas arborées, étaient … premier succès s'étai… de poudre ; mais il f… patience de chacun, e… esprit — à Denain, …

A cinq heures, la … M. Labbe, qui avait … de Denain avec M. … mier prix d'exécution … jury. Un quart d'he… vait au local de la … succès.

Dès lors ce fut un… les cafés de la Grand… rent de monde, et l'… avec confiance, les r…

A neuf heures ce… dépêche suivante :

« Denain, 7 h. 40 … neur, par six voix … deuxième prix d'honne… Jury reconnaissant ha… corde diplôme spécial … demain, mardi, huit … Signé : Dubus. »

La réception aura … res, les sociétés sub… voudront participer … au pont du Laboureu…

La réception à l… res.

L'administration … rie, ainsi que tous … pour faire à la m… phal qu'elle mérite.

Il faut remarquer … porte le second pri… du jury, sur neuf, … Demain, d'ailleurs, …

FEUILLETON DU…

LES SEPT …

PR…

— La perspecti… ajouta Ricardo. O… ans, et quand on v…

— Je le souhaite … nos combinaisons …

— Oui, si le co…

— Oh ! dit en so… pas facile à tuer.

— Eh bien, rien … rai dans la journée …

— Quand vous v… Ricardo revint a… pas encore huit heu… déjà sorti.

Le Mexicain se … Jacques rentrera…

La chose parais… Quant à se mett… n'y fallait pas son… des habitudes et d…

Restait un seul … Il était pénible, …

. . . .

A trois heures … place vint prendre … *Diogène*. Il était … autre rédacteur du…